

Règlement du vide grenier du 17 juin 2018

- 1- L'emplacement sera seulement réservé à réception du dossier complet (règlement, copie de la carte d'identité, bulletin d'inscription).
- 2- Les emplacements sont attribués par ordre d'inscription des exposants, aucune réservation d'emplacement ne sera possible.
- 3- Les exposants devront s'installer entre 6h30 et 8h00.
- 4- La vente de boisson et de petite restauration est strictement réservée à l'organisateur.
- 5- Attention, le véhicule sera garé sur un parking en dehors de l'aire du vide grenier mais possibilité de décharger son véhicule sur son emplacement.
- 6- Je m'engage à tenir mon stand ouvert de 8h à 17h et à rendre l'emplacement aussi propre et aussi vide qu'à l'arrivée.
- 7- La MFR d'Annecy le Vieux décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.
- 8- Les exposants doivent apporter leurs propres tables, chaises, tréteaux, parasols etc.
- 9- Le vide grenier est maintenu en cas de mauvais temps pour le 19/06/16.
- 10- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation.

Merci de votre collaboration et bonne vente !



MFR d'Annecy le Vieux
70 route du Périmètre - 74940 Annecy le Vieux
Contact : tourismeavenir.asso@gmail.com - 04 50 27 65 81



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner **avant le 11 Juin 2018**

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Adresse mail :

Tarifs des emplacements :

- Stand classique de 1m*3m : 3 €
- Stand intermédiaire de 2m*3m : 6 €
- Stand professionnel de 3m*3m : 9 €

Chèque (ordre Tourisme et Avenir) Espèces

Nous avons bien pris connaissance du règlement et en acceptons les conditions.

Nous joignons à notre bulletin d'inscription, la photocopie de notre carte d'identité ainsi que le règlement par chèque ou espèce.

Fait à : le :

Signature :

Par la présente signature, je déclare sur l'honneur n'avoir participé qu'à une seule autre vente de même nature au cours de l'année.